



Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 03 décembre 2018 à 20 heures

1. Communication de l'arrêté de validation des élections communales.

Lecture de l'arrêté de validation des élections avec les résultats suivants :

a) Nombre de sièges par liste :

- La liste n° 3 (PS) obtient 14 sièges
- La liste n° 2 (WI) obtient 0 siège
- La liste n° 12 (AJC) obtient 9 sièges
- La liste n° 13 (GAUCHE) obtient 0 siège
- La liste n° 14 (DEFI) obtient 0 siège

b) Sont élus en qualité de conseillers communaux :

Liste n° 3 – PS :

EFFECTIFS : TISON Philippe – GONZALEZ Virginie – ZANOLA Rudy – RIZZO Lori - GUYOT Michaël – MOSCARIELLO Annibale – DUSSART Roseline – PASTORELLI Guglielmo – LARABI Dalila – LALLART Thierry – BIKE Philippe – GOURMEUR Nathalie – BACCATI Franco – ENA Giuliano.

Suppléants : 1^{ère} suppléante : STROOBANS Carine – 2^{ème} suppléant : HECTOR Maxime – 3^{ème} suppléante : GUERLEMENT Aurélie – 4^{ème} suppléante : BAUDUIN Marine – 5^{ème} suppléante : DENIS Elisabeth - 6^{ème} suppléant : GODAUX Thierry - 7^{ème} suppléante : LEQUEUX Sandrine - 8^{ème} suppléante : MERCEDES Styvielanie – 9^{ème} suppléant : BASTIN Alain

Liste n° 12 – AJC :

EFFECTIFS : POLAIN Hadrien – CUBI Corinne – GUERLEMENT Nicolas – FLAMANT Jean-Marie – DUCHENE Aurore – BOUILLON Patricia – LELEUX Stéphan – MOTTE Francis - de JAMBLINNE de MEUX Maïdo

Suppléants : 1^{ère} suppléante : DEBELLE Laetitia – 2^{ème} suppléante : PIAZZA Angelina – 3^{ème} suppléant TISAT Fabio – 4^{ème} suppléante : PIZZANO Maria – 5^{ème} suppléant : FOUCART Eddy – 6^{ème} suppléant : GLINNE Elodie – 7^{ème} suppléant : MANINI Daniel – 8^{ème} suppléante : FONTIGNIE Véronique - 9^{ème} suppléant : PIETERAERENS Thierry – 10^{ème} suppléante : CATTERNAN Delphine – 11^{ème} suppléante : DI TURI Lara - 12^{ème} suppléant : EVRARD Michael – 12^{ème} suppléant : PASTURE Sébastien - 3^{ème} suppléant : DELPORTE Mike.

2. Vérification et validation des pouvoirs des conseillers élus le 14 octobre 2018.

Le conseil valide les pouvoirs des conseillers

3. Prestation de serment et installation des conseillers élus.

Les conseillers élus prêtent serment

4. Arrêt du tableau de préséance des conseillers communaux.

Le conseil arrête le tableau de préséance

5. Prise d'acte des groupes politiques au sein du conseil communal.

Le conseil prend acte



6. Adoption du pacte de majorité.

Le conseil adopte le pacte de majorité aux termes duquel :

- Mr Philippe TISON est désigné en qualité de Bourgmestre
- Me et Mrs ZANOLA Rudy, GUYOT Michaël, MOSCARIELLO Annibale, DUSSART Roseline et BACCATI Franco, sont désignés respectivement en qualité de 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} Echevins.
- Me Lori RIZZO est désignée en qualité de membre du Collège et pressentie en qualité de Présidente du Conseil de l'Action Sociale

7. Prestation de serment des membres du collège communal.

Les membres du collège communal prêtent serment

8. CPAS : Désignation des conseillers de l'Action Sociale.

Le conseil désigne les conseillers de l'Action Sociale :

Pour le groupe PS : RIZZO Lori, DRUART Marc, STROOBANS Christine, GODAUX Thierry, SPLINGARD Evelyne

Pour le groupe AJC : PIZZANO Maria, PIAZZA Angelina, TISAT Fabio, DOMANGE Guy

9. Zone de police : Election des membres du Conseil de police.

Le conseil désigne les représentants au sein du conseil de police :

1. BIKE Philippe
2. FLAMANT Jean-Marie – Suppléants : 1) CUBI Corinne – 2) POLAIN Hadrien
3. GOURMEUR Nathalie
4. LALLART Thierry
5. MOTTE Francis – Suppléants : 1) POLAIN Hadrien – 2) BOUILLON Patricia

10. Délégations au Collège communal – Décisions

Le Conseil marque son accord

11. Approbation des procès-verbaux des dernières séances du Conseil communal

a) Les conseillers communaux réélus approuvent le procès-verbal de la séance commune du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale du 13 novembre 2018 à 19 heures 45'.

b) Les conseillers communaux réélus approuvent le procès-verbal de la séance du Conseil communal du 13 novembre 2018 à 20 heures.
